

## Communiqués du Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

26 juillet - 30 juillet 2010  
« Université d'hiver » Sciences Po



Pour la deuxième année consécutive, des jeunes calédoniens originaires de cinq lycées (l'an dernier ils étaient trois, cette année s'ajoutent deux lycées privés) : les lycéens de Poindimié, de Wé, du lycée le Grand Nouméa, du lycée Anova et du lycée Do Kamo ont la chance de pouvoir participer au parcours d'accès à Sciences Po Paris.

L'an dernier, deux élèves issues pour l'une du lycée de Poindimié et l'autre du lycée du Grand Nouméa ont franchi toutes les étapes avec succès. Aujourd'hui elles ont entamé leur formation à Paris.

Les Provinces, le gouvernement, l'Etat et un certain nombre d'entreprises privées ont décidé de miser sur ce *challenge*. Dans ce cadre, ont été mises en place en Nouvelle Calédonie un certain nombre d'étapes préparatoires dans chacun des lycées concernés.

C'est dans ce contexte que s'ouvre à partir du 26 juillet, au lycée Lapeyrouse, une *Université d'hiver* destinée aux candidats à Sciences Po Paris.

Ce séminaire rassemble une trentaine de candidats, originaires des cinq lycées, ayant été acceptés au principe du conventionnement avec Sciences Po Paris. Ces candidats ont déposé leur dossier de presse, leur analyse et leur conclusion. A la suite du séminaire, ils seront soumis à un oral, sur la base de leur dossier de presse, devant des responsables pédagogiques et des personnalités extérieures de chaque lycée.

Le résultat de cet oral sera déterminant pour leur sélection pour la dernière étape, qui se déroulera cette fois à Paris, devant un jury de Sciences Po Paris. Rappelons pour mémoire, que l'an dernier au terme du parcours, sur neuf candidats ayant été sélectionnés pour le passage de l'oral à Paris, deux furent retenues au final. Notons toutefois que pour les autres candidats, tous méritants, une solution de formation leur a été proposée, au plus près de leur projet, par l'intermédiaire du Programme ABS-GIP Cadres AVENIR.

---



### **Les objectifs :**

- créer et favoriser une émulation au sein de ce groupe d'élèves candidats à Sciences Po, en créant une sorte d'esprit "grandes écoles" fait de solidarité et de dynamisme ;
- apporter un regard nouveau (pour des lycéens) sur la situation juridique et institutionnelle de la Nouvelle Calédonie (conférences à l'UNC) ;
- installer les élèves dans une situation fictive de rencontre de leurs futurs interlocuteurs dans le cas où ils achèveraient un cursus d'études à Sciences Po, afin de leur permettre de se projeter et d'en tirer des souhaits ou des rejets d'un avenir de cette nature ;
- proposer une vision dynamique du pays en construction à travers des rencontres avec diverses institutions (Haussariat, Vice-Rectorat, Provinces...) diverses entreprises (SLN...) diverses personnalités (cadres calédoniens ayant suivi un parcours en métropole, responsables administratifs...) ;
- apporter une préparation méthodologique à une situation d'entretien.

La trentaine de candidats qui s'apprêtent à suivre ce séminaire avant dernière étape avant la sélection finale, sont originaires des trois provinces, toutes les ethnies du territoire sont représentées.

Souhaitons leur bon travail et...bonne chance !





## La convention Science Po, qu'est-ce ?

La procédure de Convention d'Éducation Prioritaire (CEP) permet à des lycéens de ZEP d'intégrer par le biais d'une préparation et d'une sélection adaptées, l'école de "Science Po Paris".

Cette préparation à Science Po est ouverte à tous les lycéens des terminales acceptées au conventionnement sur la base d'une carte sociale analogue aux lycées en ZEP en métropole, quels que soient leurs résultats scolaires et leur série, pourvu qu'ils soient désireux de s'impliquer dans un projet ambitieux.

Avec l'accord de l'IEP, la carte sociale des établissements en Nouvelle Calédonie est établie en fonction du taux d'étudiants titulaires d'une bourse et ayant accès à l'aide médicale gratuite.

### Quel est le contenu de la démarche de conventionnement en Nouvelle-Calédonie ?

Le parcours d'admissibilité se déroule au sein du lycée. **La phase d'admissibilité** consiste en la réalisation d'une revue de presse (une vingtaine d'articles issus de la presse nationale et étrangère) complétée par une note de synthèse (2 pages dactylographiées) et une réflexion personnelle (2 à 3 pages dactylographiées).

Chaque élève choisit un tuteur parmi ses enseignants. Celui-ci l'accompagnera tout au long de la démarche.

Ce travail est présenté à l'oral à un jury d'admissibilité composé d'une part d'enseignants et du Proviseur de l'établissement, mais aussi de personnalités du monde économique et administratif en Nouvelle-Calédonie. **Outre leur dossier, les candidats sont évalués sur leurs capacités de travail, la progression de leurs résultats scolaires observée entre la classe de seconde et celle de terminale, leur aisance et leur réactivité à l'oral, leur curiosité intellectuelle...**

Les **candidats admissibles** passent mi décembre - après avoir réussi le bac au premier groupe d'épreuves - à Sciences Po, à Paris, un entretien de 35 à 45 minutes devant une commission de trois personnes composée d'universitaires, de représentants d'entreprises, de hauts fonctionnaires, de personnalités invitées et de membres de la Direction de Sciences Po. Il s'agit pour le candidat de **présenter ses motivations et son projet d'études en témoignant de son ouverture d'esprit, son esprit critique et ses capacités d'analyse.**